Commune d'Estavayer - Secteur FONT

PLAN D'AMENAGEMENT LOCAL / REVISION

PLAN D'AFFECTATION DES ZONES **Ech 1/5000** **FONT 22.03**

ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE AUX CONDITIONS D'APPROBATION PAR LA DAEC DU 29.04.2014

URBASOL SA ROUTE JO-SIFFERT 4 1762 GIVISIEZ JUIN et DECEMBRE 2021

ZONES D'AFFECTATION

Zones à bâtir
- ZONE CENTRE VILLAGE
- ZONE RESIDENTIELLE A FAIBLE DENSITE
- ZONE D'INTERET GENERAL 1, 2
- ZONE LIBRE

Zone agricole
- ZONE AGRICOLE
- ZONE VITICOLE

Zone de protection
- ZONE RESERVES NATURELLES DU PAC RIVES SUD DU LAC DE NEUCHATEL (ZPAC)
  Périmètre du Plan d'affectation cantonal (PAC) de 2003 en vigueur

Autre zone
- AIRE FORESTIERE

ELEMENTS SUPERPOSES

Secteurs superposés
- SECTEUR DE DANGERS NATURELS - DANGER ELEVE
- SECTEUR DE DANGERS NATURELS - DANGER MOYEN
- SECTEUR DE DANGERS NATURELS - DANGER FAIBLE
- SECTEUR DE DANGERS NATURELS - DANGER RESIDUEL
- SECTEUR DE DANGERS NATURELS - DANGER INDICATIF
- ESPACE RESERVE AUX EAUX

Périmètres superposés
Voir décision d'approbation de la DIME du 24 SEP. 2025

- PERIMETRE DU PLAN DE DETAILS DES SITES CONSTRUITS PROTEGES
- PERIMETRE ARCHEOLOGIQUE
- PERIMETRE DE PROTECTION DU PAYSAGE ET DE L'ENVIRONNEMENT DU SITE CONSTRUIT A / B
- PRESCRIPTIONS PARTICULIERES SECTORIELLES -Zone de transition
- PERIMETRE DE PROTECTION DE L'ENSEMBLE CONSTRUIT

Eléments protégés superposés
- ARBRE
- VERGER
- HAIE
- SITE MARÉCAGEUX D'IMPORTANCE NATIONALE
- PERIMETRE DE PROTECTION DE LA NATURE
- PERIMETRE DE COMPENSATION ECOLOGIQUE RN1
- COURS D'EAU, LAC, BASSIN
- BATIMENTS PROTÉGÉS - Catégories 1 / 2 / 3

Autres éléments superposés
- BATIMENT NON SOUMIS A L'IBUS
- CONSTATATION DE NATURE FORESTIERE EFFECTUEE
- SITE POLLUE

Informations indicatives
- COURS D'EAU SOUS-TUYAUX - TRACE EXACT
- S3 ZONE "S" DE PROTECTION DES EAUX SOUTERRAINES LEGALISES
- ROSELIERE
- PERIMETRE COMMUNAL

LES COTATIONS DE LA ZONE A BATIR NE SONT PAS MENTIONNEES SUR LE PAZ.
LES DONNEES NUMERIQUES SONT DISPONIBLES A L'ADMINISTRATION COMMUNALE D'ESTAVAYER,
mail:commune@estavayer.ch, OU AU BUREAU URBASOL SA, mail:info@urbasol.ch

Mis à l'enquête publique par publication dans la feuille officielle (FO) n°25 du 25 juin 2021 et n°48, 3 du décembre 2021

Adopté par le Conseil communal de la commune d'Estavayer, le 4 AVR. 2022

Le secrétaire : Le Syndic : . . . . . .

Approuvé par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement, le 24 SEP. 2025

Le Conseiller d'Etat, Directeur : . . . . . .

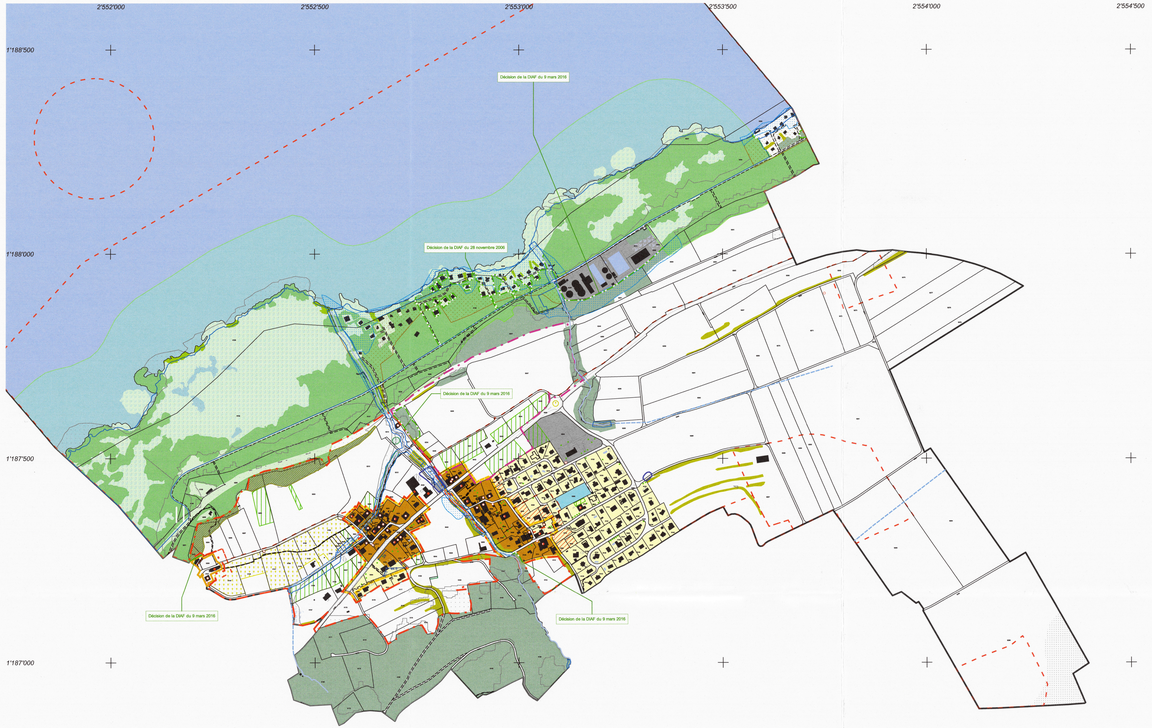

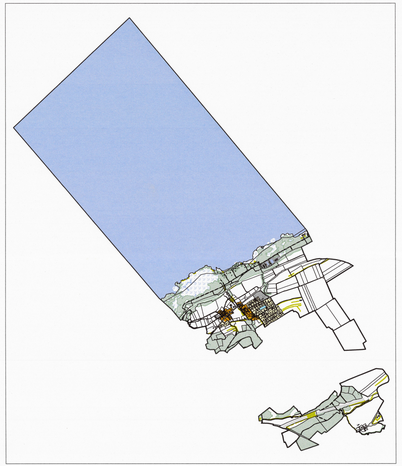

Estavayer-le-Lac, nov. 2021

Pilloneł-Gilner SA
Ing. géomètres off.
Rue du Camus 2
1470 Estavayer-le-Lac

© Etat de Fribourg

Légende

ÉLÉMENTS SUPERPOSÉS
- Périmètre du plan de détail des sites construits protégés
- Aire d'accès
- Aire de verdure
- Aire de verdure avec prescriptions particulières
- Cour intérieure
- Périmètre d'implantation pour les constructions principales
- Limite franchissable au périmètre d'implantation pour les constructions principales
- Front d'implantation obligatoire
- Orientation de faîte obligatoire
- Prescriptions particulières sectorielles -Zone de transition

Eléments protégés à conserver

- Mur, muret, cressins
- Escalier
- Fontaine
- Ajouts génants
- Bâtiments protégés - Catégories 1/2/3
- Bâtiment non soumis à l'IBUS
- Arbre protégé
- Haie

ÉLÉMENTS INDICATIFS
- Couvert indépendant
- Sous-sol construit